

Le 23 Septembre 2024

Ce jour, le lundi 23 septembre 2024 en fin d'après-midi, le tribunal de Bourges décide d'affecter un détenu au "Bordiot", avec une histoire bien particulière.

En 2021, quatre de nos collègues furent placés en garde à vue à la suite d'écoutes téléphoniques de ce même détenu.

En décembre 2023, nos collègues soi-disant "corrompus" ont finalement été blanchis. Les déclarations du détenu se sont avérées être de **vulgaires mensonges !**

L'UFAP UNSa justice remercie le tribunal de Bourges pour la considération apportée aux personnels de la MA Bourges !!! Il s'agit sûrement de la même considération que lorsqu'un membre du tribunal avait déclaré : "les surveillants du Bordiot sont tous des corrompus" !!

L'UFAP UNSa justice était également présente lorsque cette même personne a essayé de mettre la pression aux agents pour lever le blocage de l'établissement en mai dernier !! Sans se soucier des agents assassinés dans nos rangs !!!

L'UFAP UNSa justice remercie la direction de l'établissement et la direction interrégionale de Dijon, qui ont fait le nécessaire afin de transférer immédiatement ce détenu.

L'UFAP UNSa justice apporte tout son soutien à l'agent présent ce jour et en garde à vue il y a trois ans. Lui et sa famille garderont à vie des traces de cet épisode...

Le secrétaire local

LEGER Alexandre

